

Pauvreté du capital, misère des économistes,

Réponse à Thomas Piketty, Élie Cohen, Jean-Paul Fitoussi et Jean-Pisani-Ferry

Jean-Marie Harribey

Note pour Attac

22 juin 2003

L'issue du conflit social majeur sur les retraites est encore incertaine. Mais on peut d'ores et déjà dire que le mouvement social a marqué un point : il a réussi à sortir le débat du carcan où le patronat et le gouvernement avaient voulu l'enfermer. Souvenons-nous : il y a deux mois encore, on ne parlait que de fatalité démographique, puis, il y a environ un mois, on affirmait en haut lieu qu'il n'y avait pas d'alternative à la réforme Fillon. Et, aujourd'hui, l'alternative étant criée haut et fort par la rue, ne voilà-t-il pas que la population comprend que l'affaire des retraites est une histoire de répartition des richesses, de rééquilibrage des parts respectives qui vont d'un côté aux salariés et aux anciens salariés que sont les retraités et de l'autre aux détenteurs du capital. Alors, depuis une semaine, les tenants de la réforme Fillon font sonner la charge par les économistes ayant pignon sur rue. Et Thomas Piketty de nous expliquer (*Le Monde*, 11 juin 2003) que les riches ne peuvent pas payer les retraites, et Elie Cohen, Jean-Paul Fitoussi et Jean Pisany-Ferry (*Libération*, 12 juin 2003) d'essayer de nous convaincre que taxer le capital est illusoire.

L'argumentation de ces économistes patentés repose sur deux séries d'erreurs ou de falsifications portant sur le principe de la répartition et sur l'impossibilité d'effectuer des prélèvements sur les revenus du capital.

Le principe présidant au système de retraites par répartition est mal compris par nos auteurs. Contrairement à leurs allégations, la retraite n'est pas un salaire différé dans le sens où l'on ne met pas aujourd'hui de côté les cotisations sociales pour les ressortir demain quand le cotisant arrivera à l'âge de la retraite. Les cotisations sont socialisées et utilisées immédiatement pour payer les retraites d'aujourd'hui. L'erreur commise provient du fait que le calcul de la retraite reçue demain par le cotisant d'aujourd'hui sera fait à partir de la référence de son ancien salaire, c'est-à-dire que l'on fera une projection sur la richesse produite demain de la hiérarchie des salaires existant aujourd'hui. Cette projection dans le temps ne sera pas le seul élément qui déterminera le montant des retraites individuelles, car interviendront deux autres facteurs fondamentaux : le niveau de la richesse globale et la répartition fondamentale de celle-ci entre travail et capital. Dès lors, le problème des retraites ne se résume pas, comme le discours dominant l'indique, à un dilemme intergénérationnel, car celui-ci est conditionné par la manière dont se résout en amont un conflit pour le partage de la valeur ajoutée : celui qui oppose la masse salariale (cotisations sociales incluses) aux profits. Si la part de la masse salariale diminue ou stagne au niveau très bas actuel, le conflit de générations, qui se traduit par un choix douloureux entre progression des salaires des actifs et progression des retraites, n'est que l'avatar d'un conflit qui s'est résolu auparavant au détriment du travail.

Autrement dit, l'affirmation selon laquelle la retraite est un salaire différé a une grande portée idéologique perverse : elle accrédite auprès des salariés l'idée selon laquelle ils préparent individuellement leur retraite par des cotisations dont ils ne voient plus trop alors la différence avec des versements qui seraient effectuées auprès de fonds de pension.

Le principe de la répartition n'est pas davantage compris quand nos auteurs rappellent une évidence qu'ils tiennent sans doute pour une trouvaille : « la répartition, c'est-à-dire le fait que ce sont les générations au travail qui assurent le financement des inactifs ». Erreur, Messieurs les économistes, ce que vous croyez être une définition du système de retraites par répartition est en fait une définition de tout système de retraites, par répartition ou par capitalisation : quel que soit le système, les travailleurs actifs font vivre les inactifs. En termes plus théoriques, dont les économistes ont pour la plupart perdu l'habitude, le travail – et lui seul – crée la valeur qui est ensuite distribuée en salaires ou prestations et profits. Et ce point a une grande importance pour la suite de la discussion.

Au sein des composantes du mouvement social actuel, il existe un débat qui n'est pas encore tranché pour savoir s'il vaut mieux augmenter le taux de cotisations patronales dont l'assiette serait toujours la masse salariale, ou élargir l'assiette des cotisations sociales à l'autre grande composante de la valeur ajoutée, les profits, ou bien aller plus loin encore en fiscalisant tout ou partie du financement des retraites. Mais, quelle que soit la manière dont ce débat sera tranché, il est faux de prétendre que l'élargissement de l'assiette ou même la fiscalisation nous feraient passer d'un système par répartition à un système par capitalisation. Ce qui distingue la répartition de la capitalisation, ce n'est pas l'origine des ressources (le travail productif), ni la base de calcul (la même assiette peut servir aux deux systèmes), c'est le fait que dans un cas les sommes prélevées échappent à toute forme de valorisation financière et qu'au contraire dans l'autre elles sont placées. Ce n'est pas la fiscalisation éventuelle et encore moins l'élargissement de l'assiette qui feraient évoluer le système de retraite vers une version beveridgienne minimaliste, ce serait un choix politique de réduire la couverture sociale à un niveau très bas, indépendamment du mode de prélèvement. La solidarité ou la fracture sociale ne sont pas inscrites dans des modes de financement mais dans un choix de type politique. Ajoutons une dernière chose sur le principe de la répartition. Imaginons un élargissement de l'assiette des cotisations à l'ensemble de la valeur ajoutée. La liaison et la continuité entre la masse salariale et les retraites ne seraient pas rompues car si un prélèvement supplémentaire est effectué sur les profits pour financer les retraites, il devient aussitôt partie intégrante de la masse salariale, et cela par définition même de celle-ci. Un morceau de la valeur ajoutée qui n'est plus du profit, cela devient du salaire, en l'occurrence socialisé.

Il reste un deuxième volet du débat concernant la possibilité ou non de prélever davantage sur les revenus du capital. Trois arguments sont avancés par les économistes pré-cités pour récuser toute taxation des revenus capitalistes. Le premier invoque le danger de faire dépendre le financement des retraites des aléas de la conjoncture. Messieurs les économistes, dans quel monde vivez-vous ? Ne savez-vous pas que l'emploi, les salaires, les cotisations sociales, les impôts, sont également liés à l'évolution de la conjoncture ? Et que, quels que soient les soubresauts de celle-ci depuis vingt ans, la part des profits dans la valeur ajoutée n'a cessé de progresser pour gagner huit à dix points de PIB, représentant entre 120 et 150 milliards d'euros annuels ? Le Conseil d'orientation des retraites donne le coût d'un retour de tous les salariés à 37,5 ans de cotisations : 0,3 point de PIB, soit 33 fois moins que le détournement de valeur ajoutée indiqué ci-dessus. Il évalue aussi à 4 points de PIB le supplément de ressources nécessaires pour financer les retraites en 2040 à législation constante et 6,5 points si l'on

abroge les mesures de Balladur, soit 2,5 points de plus et non pas 5, comme nos auteurs le disent en sortant un chiffre totalement fantaisiste.

Aucun opposant à la réforme Fillon n'a jamais proposé de financer les retraites par une taxe dont l'assiette serait le cours des actions en Bourse ou les plus-values virtuelles des stocks-options. On ne taxe pas une fiction. Personne ne s'illusionne non plus sur la capacité du système fiscal français actuel à dégager des ressources suffisantes. Essentiellement parce que la part des revenus du capital et du patrimoine qui entre dans l'assiette de l'impôt sur le revenu est très faible (environ 15%) à cause des multiples possibilités d'évasion fiscale, sans parler de la fraude. De quoi s'agit-il alors ? En 2000, globalement, l'excédent brut d'exploitation (y compris le revenu mixte des travailleurs indépendants) représentait 33,6% du PIB, la formation brute de capital 20,5% dont 14% de consommation de capital fixe. Si l'on ne retient que les sociétés non financières, l'excédent brut d'exploitation était de 32,6% de leur valeur ajoutée, la formation brute de capital de 19,3% dont 14,7% de consommation de capital fixe. On voit que la marge d'action possible sur les profits distribués aux propriétaires du capital et aux créanciers ou bien non affectés à l'investissement productif est d'environ 13% du PIB. Du PIB réel et non pas de la bulle financière purement fictive sur laquelle il ne faut compter ni pour payer les retraites ni pour servir d'assiette à une taxe. Bref, nos économistes soupçonnent les partisans d'une ponction sur les revenus du capital de confondre la valeur ajoutée et la fiction boursière sur laquelle personne ne mise, sauf précisément les chantres de la capitalisation.

Le second argument invoqué par nos économistes est classique, on serait presque tenté de dire néo-classique. Augmenter les prélèvements à la charge des entreprises pèserait sur le coût du travail et celui-ci, on le sait, est pour la pensée dominante le responsable du chômage. Qu'importe que cette relation n'ait jamais été établie de façon fiable et qu'au cours des deux dernières décennies les courbes des profits et du chômage aient monté parallèlement pendant que celle de l'investissement stagnait, démentant la croyance en la liaison automatique entre profit et dynamique de l'économie. Ce n'est pas le coût du travail qui élève le seuil de rentabilité au-delà duquel les entreprises décident investir, c'est bien plutôt le coût du capital, c'est-à-dire l'exigence de rentabilité sans cesse croissante, qui d'une part élimine des projets d'investissement à long terme et qui d'autre part incite à licencier périodiquement. S'il y avait un semblant de réalité dans la menace de concurrence sociale ou fiscale étrangère, alors la logique commanderait d'aligner toutes les conditions d'emploi, de salaires et de droits sociaux sur celles du pays le plus mal loti de la planète.

Le troisième argument de nos auteurs contre la taxation des revenus du capital est un modèle de jésuitisme : l'alourdissement des prélèvements sur les profits est impossible car « la charge retomberait sur les salariés » mais « c'est seulement en mettant à contribution les salaires ou les retraites que l'on peut dégager des ressources à la hauteur du problème ». Comprenne qui pourra ! En attendant, on sent nos auteurs si près de nous rejoindre que l'on est disposé à les écouter encore un instant : oui, ce sont les salariés qui paient toujours tout par leur travail. Ils produisent l'ensemble des revenus qui constituent la valeur ajoutée et c'est bien sûr la raison première et ultime qui leur fait revendiquer une plus grande maîtrise de l'ensemble de la valeur ajoutée, même de la part qui leur échappe, et cela d'autant plus que cette part grossit et grossira encore si la réforme Fillon fige – ou, pire, détériore – pour quatre décennies l'évolution de la masse salariale en dépit de l'accroissement futur de la richesse produite. Le conflit qui se déroule à propos des retraites est le produit direct de vingt ans de reculs sociaux et de victoires du capital en termes de partage de la valeur ajoutée. Les premières escarmouches eurent lieu au sujet de la réduction du temps de travail : on entendait

alors les mêmes jérémiades patronales et les mêmes démonstrations foireuses des économistes ayant pignon sur rue. Or la RTT est une manière de rétrocéder aux salariés une part des gains de productivité, surtout en période de chômage de masse. Aujourd'hui, il s'agit de combattre un projet qui vise à rallonger indéfiniment la durée de travail sur l'ensemble de la vie active sans que l'on soit sûr que le chômage régresserait simultanément, mais en étant certain, que par ce biais, les gains de productivité échapperaient aux salariés.

À s'entêter à prendre ce qui relève d'une lutte sociale au sens plein du terme pour une lutte entre générations, les économistes qui approuvent ouvertement ou discrètement le plan Fillon tombent finalement dans le monde d'illusions qu'il prétendent dissiper. Ils confondent consciemment ou non évolution relative et évolution absolue. La transformation de la composition par âges de la population va entraîner obligatoirement une modification de la répartition interne à la masse salariale dans le sens d'une baisse de la part des salaires versés aux actifs et d'une hausse de celle des retraites. Mais cela ne signifie nullement une baisse absolue des salaires pas plus que des retraites. Le COR a calculé qu'avec une croissance de la productivité et du coût salarial de 1,3% par an et une progression de 0,3 point du taux de cotisations, les salaires nets et les retraites pourraient augmenter de 1% par an, et cela dans l'hypothèse défavorable où le partage masse salariale/profits est inchangé. Tout cela pour dire que plutôt que de se lamenter sur la pauvreté du capital, on ferait mieux de s'attendrir sur la misère des économistes.